

# CENTRE DE FORMATION LOUISE COUVE

44/51/53, rue de la Commune de Paris  
93 300 AUBERVILLIERS  
☎ 01.48.11.49.30 / 📠 01.48.11.49.39  
💻 [ipa@couve.fr](mailto:ipa@couve.fr) / Site : [www.couve.fr](http://www.couve.fr)

Photo

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Préparation Courte au concours d'entrée en Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture

2 formules :

- Prépa Complète (écrit + oral)       Prépa orale seule
- Session janvier / mars  
 Session mai / juillet

NOM : .....

PRENOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : \_ \_ \_ \_ \_ LOCALITE : .....

TEL : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ PORT : 06 / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

DATE DE NAISSANCE : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_ VILLE de naissance : .....

PAYS de naissance : ..... NATIONALITE : .....

**MODALITES D'ADMISSION :**

- \* Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité au concours d'auxiliaires de puériculture.
  - \* **Sont dispensés de l'épreuve écrite de culture générale :**
    - ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué niveau IV. ou enregistré à ce niveau au répertoire national des certifications professionnelles, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.
    - ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué de niveau V.
    - ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
    - ✓ Les étudiants ayant suivi une première année en IFSI
  - Sont dispensés du concours :**
    - ✓ Les candidats titulaires :
      - \* du D.E.A S,
      - \* du D.E.A.V.S ou BEP mention complémentaire « aide à domicile »
      - \* du D.E.A.M.P. (ex C.A.F.A.M.P)
- qui rentrent directement dans les modules de formation conduisant au D.E.A.P.  
\*(A S : Modules 1 et 3), (A.V.S : modules 1, 2, 3,6 et 8) ; (A.M.P : 1, 2, 3 et 6)

**PIECES A FOURNIR:**

- 2 photos d'identité**
- Le cas échéant : photocopie de diplôme ou attestation de validation**
- Frais d'inscription: 20 € à l'ordre du C.F.L.C.**  
**(Non remboursables)**
- 2 enveloppes timbrées portant votre nom et adresse**

**SI PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR :**

ETABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

Tel : ..... Fax : .....

DATE : -- / -- / 20 --      SIGNATURE :      CACHET ETABLISSEMENT :

**SI CANDIDATURE LIBRE**

50% minimum du montant de la formation doit être acquitté avant la rentrée. La totalité devra être réglée 1 mois avant la fin de la formation.

***Toute formation commencée est due dans sa totalité.***

**Comment avez-vous connu le Centre de formation Louise Couvé ?**

- |   |                                       |   |                                      |
|---|---------------------------------------|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Service Social | <input type="checkbox"/> Salon, forum | <input type="checkbox"/> Pages jaunes   | <input type="checkbox"/> Internet    |
| <input type="checkbox"/> Pôle-emploi.   | <input type="checkbox"/> Relation     | <input type="checkbox"/> Jeudis du CFLC | <input type="checkbox"/> Autres..... |

DATE : -- / -- / 20 --

**SIGNATURE** du candidat :

# Préparation Courte au concours d'entrée en Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

\* Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité au concours des auxiliaires de puériculture.

\* **Sont dispensés de l'épreuve écrite de culture générale :**

- ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué niveau IV. ou enregistré à ce niveau au répertoire national des certifications professionnelles, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.
- ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué de niveau V.
- ✓ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
- ✓ Les étudiants ayant suivi une première année en IFSI

**Sont dispensés du concours :**

- ✓ Les candidats titulaires :
  - \* du D.E.A.S.,
  - \* du D.E.A.V.S ou BEP mention complémentaire « aide à domicile »
  - \* du D.E.A.M.P. ex C.A.F.A.M.P.,

qui rentrent directement dans les modules de formation conduisant au D.E.A.P.

\*(A.S. : Modules 1 et 3), (A.V.S. : modules 1, 2, 3, 6 et 8) ; (A.M.P. : modules 1, 2, 3 et 6)

## CONTENU DE LA FORMATION :

**Préparation à l'épreuve écrite de culture générale :**

- ✓ Méthodologie et entraînement aux examens écrits
- ✓ Biologie
- ✓ Français, communication, mathématiques,
- ✓ Grands thèmes sanitaires et sociaux
- ✓ Concours blancs avec correction personnalisée

**Préparation aux tests psychotechniques :**

- ✓ Méthodologie d'exploitation des tests
- ✓ Exercices de raisonnement logique, d'attention et d'organisation

**Préparation à l'examen oral :**

- ✓ Grands thèmes sanitaires et sociaux centrés plus particulièrement sur la mère et l'enfant.
- ✓ Méthodologie et entraînement à l'examen oral
- ✓ Entraînement à l'entretien avec jury

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### 1- Préparation complète «écrit + oral + tests» = 245 h

6 semaines à temps plein (35 h/semaine de 9 h à 17 h) + 10 cours de tests psychotechniques

<b>Session janvier / mars 2012</b>	<b>Session mai / juillet 2012</b>
<p><b>6 semaines à temps plein</b> : (35h/semaine de 9h à 17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 9 au 27 janvier</li> <li>• + du 13 février au 24 février et du 05 au 09 mars</li> </ul>	<p><b>6 semaines à temps plein</b> : (35h/semaine de 9h à 17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 21 mai au 11 juin</li> <li>• + du 18 juin au 29 juin et du 09 au 13 juillet</li> </ul>
<p><b><u>Pour les tests psychotechniques</u></b>            Le 31 janvier (9h à 17h)            Les 1<sup>er</sup> février et le 3 février (9h à 17h)            Les 6 février et le 9 février (9h à 17h)</p>	<p><b><u>Pour les tests psychotechniques</u></b>            Les 12, 13, 15 juin (9h-17h),            Les 03 et 04 juillet (9h-17h)</p>
<p>Coût : Employeur : 2 360 €            Candidat libre : 1 820 €            Frais d'inscription : 20 € (non remboursable)</p>	

### 2- Préparation aux tests psychotechniques + « oral » = 140 h

3 semaines à temps plein (35 h/semaine de 9 h à 17 h)  
 + 10 cours de tests psychotechniques

<b>Session janvier / mars 2012</b>	<b>Session juin / juillet 2012</b>
<p><b>3 semaines à temps plein</b> : (35h/semaine de 9h à 17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 13 février au 24 février et du 05 au 09 mars</li> </ul>	<p><b>3 semaines à temps plein</b> : (35h/semaine de 9h à 17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du 18 juin au 29 juin et du 09 au 13 juillet</li> </ul>
<p><b><u>Pour les tests psychotechniques</u></b>            Le 31 janvier (9h à 17h)            Le 1<sup>er</sup> février et le 3 février (9h à 17h)            Le 21 février et le 24 février (9h à 17h)</p>	<p><b><u>Pour les tests psychotechniques</u></b>            Les 12, 13, 15 juin (9h-17h),            Les 03 et 04 juillet (9h-17h)</p>
<p>Coût : Employeur : 1 480 €            Candidat libre : 1 140 €            Frais d'inscription : 20 € (non remboursable)</p>	

**\*Toute formation commencée est due dans sa totalité.**